

Règlement du Concours Photo

“*Objectif Jeune*”

Organisé par la MJC de Gruissan

Article 1 – Organisation

La Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) de Gruissan organise un **concours photo** nommé “Objectif Jeune”, ouvert du lundi **1er décembre 2025 à 9h00** jusqu’au **dimanche 1 mars 2026 à 23h59**.

Article 2 – Public concerné

Ce concours est ouvert à toute personne âgée de **12 à 25 ans**.

Les participants mineurs devront fournir une **autorisation parentale**.

Article 3 – Thèmes du concours

Les participants peuvent choisir **un thème** parmi les trois proposés :

1. Nature et Paysage d’Occitanie:

Des Pyrénées à la Méditerranée, l’Occitanie est riche de merveilles naturelles. À toi de capturer ces paysages qui coupent le souffle.

2. Urbain :

Street-Art, ruelles chargées d’histoire ou modernité des grandes villes.

3. Trois photos en série :

Raconte une histoire en trois images, met en avant un thème, ses contradictions, ses valeurs... Stimule notre imagination !

Article 4 – Modalités de participation

- Le participant doit remplir le **dossier d’inscription** disponible sur le QR code à la fin de ce règlement ou sur demande par mail.
- Les photos doivent être envoyées **par mail** à l’adresse suivante :
concours.objectifeune@gmail.com
- Les fichiers doivent être au format **JPEG**, en bonne qualité résolution minimum de 300 dpi et une taille maximum de 10 Mo.
- Chaque envoi doit inclure :

- L'objet du mail -"Participation-OJ-nom du participant"
 - Le dossier d'inscription rempli
 - L'autorisation parentale si mineur
 - Le nom, prénom, âge, numéro de téléphone, date et lieu de prise de vue
 - Le thème choisi
 - Le titre de la photo (ou de la série)
- La prise en compte de la participation sera effective après réception d'un mail de confirmation de l'organisation (attention, il ne s'agit pas de la réponse automatique qui vous sera envoyée directement).
 - La participation au concours est gratuite, et les impressions des photos pré-sélectionnées seront réalisées par la MJC.

Article 5 – Prix

Trois gagnants seront sélectionnés dans chaque thème proposé.

Le premier de chaque catégorie se verra remettre un bon d'achat de 100 € chez notre partenaire "reflet cathare Kodak Express" et leur cliché ou série tri-photos imprimé par notre partenaire GRAPh-CMI au format "pro" A2.

Le second de chaque catégorie se verra remettre un bon d'achat de 50€ chez notre partenaire "Reflet Cathare Kodak Express" à Narbonne pour réaliser des tirages photos dans les dimensions de leur choix.

Les troisièmes, eux, repartiront avec un bon d'achat de 30€ chez notre partenaire Kodak Narbonne pour réaliser des tirages photos dans les dimensions de leur choix.

Toujours dans le cadre d'un partenariat, le GRAPh-CMI remettra deux autres prix, composé d'un livre photo d'une valeur d'environ 50€ :

- Le "prix du GRAPh"
- Le "prix des moins de 18 ans"

Le jury se réserve le droit qu'aucun lauréat ne soit désigné.

Les participants présélectionnés lors de la première phase de sélection verront leur(s) image(s) exposée(s) lors du Festival Culture&Vous, en mars 2026. Les impressions seront réalisées par notre partenaire Kodak Express et prises en charge par la MJC.

La remise des prix aura lieu le dimanche 29 mars après-midi. Si le ou la lauréat.e ne peut pas y être présent, les lots seront à récupérer à la MJC de Gruissan sous deux semaines. Aucun envoi ne sera possible.

Article 6 – Critères de sélection

PARTIE 1

Un **jury** composé de membres de la MJC et de personnes qualifiés auront pour mission de pré-sélectionner de façon anonyme les gagnant·es selon les critères suivants :

- Respect du thème
- Qualité artistique (cadrage, lumière, composition)
- Originalité

Vous serez informé par mail des résultats des présélections, que vous en fassiez partie ou non.

Les présélectionnés et leur(s) cliché(s) seront annoncés via un post sur les réseaux sociaux de la MJC de Gruissan.

Au total, dans chacun des thèmes, dix photos seront présélectionnées, excepté pour la série de trois images, qui comptera six présélectionnés, soit un total de 38 photos.

PARTIE 2

Les photos présélectionnées seront exposées lors du **festival Culture&Vous** qui aura lieu du 26 au 29 mars 2026 au **Palais des Congrès** de Gruissan (Avenue de Narbonne, 11430), au format 20x30 pour les deux premiers thèmes, et au format 10x15 pour la série de trois images.

Les participants sélectionnés recevront une invitation **par mail** pour assister au festival. L'entrée est gratuite.

Un **jury** composé de membres amateurs et de professionnels de l'image auront pour mission de sélectionner, de façon anonyme, les gagnant.e.s de chaque thème en respectant les critères suivant :

- Respect du thème
- Qualité artistique (cadrage, lumière, composition)
- Originalité

Article 7 – Droits d'auteur et droit à l'image

Les participant·es doivent être **auteur·e.s des photos** envoyées.

En participant, ils acceptent que leurs photos puissent être utilisées par la MJC de Gruissan pour la **promotion du concours** (réseaux sociaux, exposition, site web), sans rémunération. Toute personne identifiable sur une photo doit avoir donné son **accord écrit**.

A la fin du concours, les participants présélectionnés pourront récupérer leur photo imprimée auprès de la MJC de Gruissan.

Article 8 – Acceptation du règlement

La participation au concours implique l'**acceptation pleine et entière du présent règlement**. La MJC se réserve le droit d'annuler ou modifier le concours en cas de nécessité.

Fait à : _____

Le : _____ / _____ / _____

Signature du jeune : _____

AUTORISATIONS DROIT À L'IMAGE

UTILISATION DES IMAGES

Je soussigné _____, autorise l'utilisation de l'image de mes photographies dans le cadre du concours photo organisé par la MJC de Gruissan (réseaux sociaux, affiches, expositions).

Fait à : _____

Le : _____ / _____ / _____

Signature : _____

DROIT A L'IMAGE DU PARTICIPANT

Je soussigné(e),, autorise la MJC de Gruissan à utiliser des photos ou vidéos sur lesquelles j'apparais, réalisées lors du festival Culture&Vous 2026, sur ses différents supports de communication (site internet, réseau sociaux, journal).

Date et Signature (précédée de la mention lu et approuvé) :

DROIT A L'IMAGE DU PARTICIPANT MINEUR

Je soussigné(e),....., Père, Mère, Tuteur légal (*Rayer les mentions inutiles*) de l'enfant..... autorise la MJC de Gruissan à utiliser des photos ou vidéos sur lesquelles j'apparaît, réalisées lors du festival Culture&Vous 2026, sur ses différents supports de communication (site internet, réseau sociaux, journal).

Date et Signature du représentant légal (*précédée de la mention lu et approuvé*) :

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e),

Nom et prénom du représentant légal : _____

Adresse : _____

Téléphone: _____ Adresse e-mail : _____

Autorise mon enfant :

Nom et prénom du jeune participant : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____

à participer au concours photo organisé par la MJC de Gruissan.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions de participation et des thèmes proposés.

- J'autorise la diffusion des photos de mon enfant dans le cadre du concours (exposition, affiches, réseaux sociaux, site internet de la MJC, etc.).
- Je certifie que les photos envoyées sont des réalisations personnelles de mon enfant et qu'elles ne portent pas atteinte aux droits d'autrui.

Fait à : _____ Le : ____ / ____ / ____

Signature du représentant légal : _____

DOSSIER D'INSCRIPTION

1. Informations du participant

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____ Âge : ____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone (facultatif) : _____

Adresse e-mail : _____

2. Catégorie d'âge (cocher la case correspondante)

12–17 ans (mineur)

18–25 ans (majeur)

3. Participation au concours (cocher le thème choisi)

Nature et Paysage : des Pyrénées à la Méditerranée, l'Occitanie est riche de merveilles naturelles. À toi de capturer ces paysages qui coupent le souffle.

Urbain : Street-art, ruelles chargées d'histoire ou modernité des grandes villes.

Série de 3 photos liées entre elles : Raconte une histoire en trois images, met en avant un thème, ses contradictions, ses valeurs... Stimule notre imagination !

4. Informations sur les œuvres

Titre de la photo / série : _____

Description courte (facultatif) : _____

Lieu de prise de vue : _____

5. Engagement du participant

- Je certifie que les photos envoyées sont des créations personnelles et originales.
- J'ai pris connaissance du règlement du concours et je m'engage à le respecter.

6. Pièces à joindre au dossier

- Autorisation parentale (si mineur)
- Fichier(s) photo(s) en format numérique (voir conditions dans le règlement)
- Autorisation de diffusion des images (photos et visage du participant)

7. Signature

Fait à : _____ Le : ____ / ____ / ____

Signature du participant : _____

(Pour les mineurs, signature du représentant légal en plus)

Signature du représentant légal : _____